

610 Indexation en vocabulaire libre

Définition

Cette zone contient des descripteurs qui ne proviennent pas de listes contrôlées de vedettes matière.

Occurrence

Facultative.
Répétable.

Indicateurs

Indicateur 1	Niveau du descripteur
	Le premier indicateur est utilisé pour distinguer les descripteurs principaux des descripteurs secondaires. Un terme est considéré comme principal (valeur 1) s'il décrit le sujet principal de la ressource. Un terme décrivant un aspect moins important est considéré comme secondaire (valeur 2). La valeur 0 est donnée quand on ne peut décider si le terme est principal ou secondaire
	0 Sans précision de niveau
	1 Terme principal
	2 Terme secondaire
Indicateur 2	blanc Non défini

Sous-zone(s)

\$a	Descripteur Obligatoire. Répétable quand plusieurs descripteurs sont attribués à la ressource.
\$5	Établissement ou exemplaire auquel s'applique la zone ¹ Établissement ou exemplaire auquel s'applique la zone, sous forme codée. Les codes doivent respecter la norme ISO 15511 – <i>Identifiant international normalisé pour les bibliothèques et organismes apparentés (ISIL)</i> ² . À défaut, le nom complet de la bibliothèque ou un code national peut être utilisé. Des notices existantes ³ peuvent contenir des codes de la liste <i>MARC Code list for Organizations</i> ⁴ , le nom complet de la bibliothèque ou un code national. Si l'établissement possède plusieurs exemplaires, la sous-zone doit contenir la cote de l'exemplaire concerné précédée de deux points ; cependant, même si l'exemplaire que l'on catalogue est le seul que l'on détient à ce moment, il est fortement recommandé de saisir sa cote dans la sous-zone. Facultative. Non répétable.

¹ NdT : la sous-zone \$5 a été omise dans la 3e édition d'*UNIMARC Manual : bibliographic format* (K. G. Saur, 2008) ; elle figure à l'*Appendix I, Table of values* dans l'erratum à cette édition qui doit être publié sur le site de l'IFLA.

² NdT : ISIL : voir <http://biblstandard.dk/isil/>. En France, l'ABES est l'agence nationale ISIL <http://www.abes.fr/abes/DesktopDefault.aspx?tabid=569>

³ NdT : il s'agit notamment des notices antérieures à la 3^e éd. anglaise du format.

Remarque(s) sur le contenu de la zone

Les termes appartenant à des systèmes d'indexation matière structurés doivent être entrés dans les zones 600-607 avec, dans la sous-zone \$2, le code du système utilisé.

Zone(s) connexe(s)

600-607 Vedettes matière

Exemple(s)

EX 1 ■ 610 1# \$afuel cells\$amolten carbonate\$apower

EX 2 ■ 610 1# \$amicrographics\$aCOM\$data capture\$acomputer-assisted retrieval

EX 3 ■ 610 2# \$aKing, Donald W. \$aWilliams, James G.\$aNetsworks, Topology\$aPublic corporation

EX 4 ■ 610 1# \$aCorporation for Open Systems\$aOSI

⁴ NdT : <http://www.loc.gov/marc/organizations/orgshome.html>.